

**Bouvron en couleurs :  
découvrez la fresque  
du parc de la Minoterie  
par René Brink**

## ► Retrouvez toutes les actualités de Bouvron sur l'appli communale !

Depuis janvier 2023, la collectivité est désormais équipée de son application communale !

**Vous pouvez la télécharger sur votre mobile et suivre en direct toutes les actualités de la commune.**

Cette application communale vous permet :


- De **signaler** en temps réel des problématiques sur la commune (voiries, bâtiments, réseaux, etc.) afin d'optimiser le déclenchement de l'intervention des services techniques
- D'**être informé** en temps réel des actualités communales et de suivre l'agenda des événements culturels organisés sur la commune
- De **suivre les actualités des associations** de la commune, contributrices des renseignements figurant dans l'application
- De choisir, selon vos préférences et centres d'intérêts, de **recevoir des notifications** personnalisées en cas de nouveauté !


**Rejoignez-nous vite sur l'APPLI !**




## ► Comment contacter la mairie ?

Le lien entre les citoyens et la municipalité est l'un des enjeux forts de ce nouveau mandat. Les élus ont à cœur de travailler en mode participatif avec la population et d'être à son écoute. Si les comités consultatifs constituent un lieu d'échange privilégié, chaque habitant de Bouvron peut au quotidien contacter la mairie par différents moyens.

 **Par téléphone : 02 40 56 32 18**

 **En se rendant directement sur place aux horaires d'ouverture :**


- lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- jeudi : de 9h à 12h30

 **Par mail : [accueil@bouvron.eu](mailto:accueil@bouvron.eu)**

À noter que l'adresse mail de chaque élu est disponible sur le site Internet de la mairie dans la rubrique: La mairie>conseil municipal>Le maire et vos élus

**Pour les urgences uniquement, les week-ends et jours fériés :** [astreinte@bouvron.eu](mailto:astreinte@bouvron.eu)

**Pour rejoindre un comité consultatif**, envoyez-nous votre candidature à : [comites-consultatifs@bouvron.eu](mailto:comites-consultatifs@bouvron.eu)

 **Via Messenger sur la page Facebook de la Mairie**  
Retrouvez toutes les informations sur la commune et ses actualités sur :

- le site Internet : [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)
- la page Facebook : [www.facebook.com/communedebouvron](http://www.facebook.com/communedebouvron)

**Permanences d'élus les samedis sur RDV.**



## ► Chères Bouvronnaïses, Chers Bouvronnais,

Une page se tournerait-elle enfin sur la commune ? C'est le sentiment de la Municipalité suite à la **décision du préfet de région de ne pas classer l'îlot Datin au titre des Monuments Historiques**. La demande de classement, exigée par plusieurs associations bretonnes et une association locale, était la dernière étape à franchir pour qu'enfin les élus puissent réaliser le projet travaillé de longue date : redorer l'image de la commune et de son centre-bourg, recréer des logements, déplacer la supérette pour la rendre plus visible, recréer des cellules commerciales de dimension adaptée, assurer une mixité sociale sur cette place qui mêlera des réhabilitations d'immeubles à des constructions nouvelles. Cette reconstruction de la ville sur elle-même est un fait, c'est ainsi que va le sens de l'histoire des communes, observé partout en France, et c'est ainsi qu'évolue notre centre-bourg. Rien que dans l'histoire récente, on a pu observer : des mutations de l'îlot Datin au 19<sup>e</sup> siècle ; la construction d'une église en 1892-1895 ; l'ancienne église s'est transformée un temps en mairie puis a disparu vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle et laissé une grande place de parking. Cette évolution ne peut pas se faire à n'importe quel prix pour autant : il est impératif de considérer l'existant et ce passé communal, les souhaits des habitants, et bien entendu les coûts des travaux qui seront entrepris car nous devons être garants d'une bonne gestion financière de la commune.

Mais quel avenir pour notre centre-bourg ? Une place arborée, vivante, propice à la rencontre, au lien social et au commerce, à l'animation et à la culture, une vingtaine de nouveaux logements, un espace plus important donné au piéton et au vélo, sans pour autant exclure la voiture. Cet avenir, nous le construisons ensemble, au travers encore de réunions récentes en juin et septembre dernier réunissant les membres du comité consultatif Cadre de vie, les commerçants, les élus, les riverains du centre-bourg. L'ensemble des habitants a le devoir de s'impliquer dans l'avenir de notre commune, pour qu'elle rayonne bien au-delà de ses frontières. Sans pour autant négliger l'histoire de la commune par la mise en avant de son passé, que ce soit par des objets (**le linteau de cheminée tant évoqué, qui pourra être mis en avant et valorisé**) que par les connaissances que nous retirerons des fouilles archéologiques, mais également l'histoire moderne avec la Reddition de la poche de Saint-Nazaire.

Cette vision n'est pas partagée intégralement de tous, ou du moins sur certains de ses aspects : certains auraient préféré conserver un îlot bâtementaire plutôt qu'il soit déconstruit, d'autres non. Après parfois d'âpres débats, d'opposition entre habitants, entre élus et associations, **il est temps d'avancer collectivement, de construire ensemble notre avenir, afin que chacun soit fier de sa commune**. Et tourner la page.

*Emmanuel Van Brackel  
Maire de Bouvron*

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| ACTUALITÉS                    | 2-10  |
| CADRE DE VIE                  | 11-15 |
| ÉDUCATION                     | 16-20 |
| CULTURE                       | 21-23 |
| ÉCOLOGIE                      | 24-26 |
| VIE ÉCONOMIQUE                | 27    |
| SOCIAL                        | 28-29 |
| VIE ASSOCIATIVE               | 30-34 |
| ÉTAT CIVIL                    | 35    |
| CALENDRIER DES MANIFESTATIONS | 36    |

### Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron  
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON  
Mail : [accueil@bouvron.eu](mailto:accueil@bouvron.eu)  
Tél. 02 40 56 32 18  
[www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)

Tirage : 1800 exemplaires

Directeur de publication : Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron

Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

Photos : mairie de Bouvron, associations

Imprimé avec des encres sans solvant sur papier recyclé  
par Imprimgraph Groupe / Sillon - Savenay



## ► Retour d'expérience d'une jeune bouvronnaise qui s'engage pour l'humanitaire

**Lisa, jeune bouvronnaise de 20 ans, nous raconte son expérience humanitaire en Tanzanie.**

Je suis actuellement en études d'ingénieur généraliste à l'Icam Nantes. J'ai eu l'occasion pendant ma deuxième année de faire partie d'une association humanitaire: Pamoja.

Pamoja est une association dédiée à l'amélioration des conditions d'éducation, en Tanzanie, système qui est actuellement très inégal. Nous sommes un groupe de 10 étudiants et étudiantes de l'Icam et cette année nous continuons le projet "Sucare" qui s'étale sur plusieurs années et qui correspond à la construction d'un nouveau centre éducatif pour les enfants âgés de 3 à 6 ans dans la région d'Arusha. Après avoir récolté les fonds nécessaires pour la

construction tout le long de l'année, nous nous sommes rendus sur place pour prêter main-forte pendant le mois d'août. Nous avons ainsi construit la dalle qui permettra d'accueillir le préau, les sanitaires et une cuisine. Au-delà de cette construction nous avons pu faire de nombreuses rencontres toutes très touchantes, avec les ouvriers du chantier, les locaux et aussi les enfants des différents orphelinats alentours. C'est une expérience qui nous a tous changés et qui restera inoubliable.



**Bon à savoir: Depuis 2011, les étudiants bouvronnais effectuant un stage à l'étranger obligatoire dans le cadre de leur cursus universitaire peuvent bénéficier d'une subvention municipale de 100 €.**



## ► Rejoignez les sapeurs pompiers de Bouvron !



# DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

### Il suffit :

- d'être **motivé(e)**
- d'avoir une **bonne condition physique** (tests d'endurance)... mais sans pour autant être champion(ne) d'athlétisme ou d'haltérophilie !
- d'être **disponible** (astreintes)
- de **suivre une formation de 30 jours** (échelonnée sur 1 à 3 ans) avant d'être opérationnel (le)
- d'avoir un **casier judiciaire B2 vierge**

### Contactez le chef de centre :

Capitaine Thierry GUILBAUD

✉ pompiers.bouvron@sdis44.fr

☎ 06 07 14 78 85

### Ou venez nous rencontrer au centre de secours :

📍 Route de Blain - 44130 BOUVRON

Plus d'informations sur le site du Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique.

Postulez sur  
[www.sdis44.fr](http://www.sdis44.fr)



SDIS44/DIRCOM - Crédits photos : @SDIS44/C. Marion @Flaticon.com - 2023.  
Ne pas jeter sur la voie publique.

## TÉMOIGNAGES DE SAPEURS-POMPIERS DE BOUVRON

“ Je me suis engagée il y a 21 ans, alors que je ne connaissais pas le milieu et qu'aucun membre de ma famille n'était pompier. Ce qui me plaît c'est l'esprit d'équipe, la rigueur et l'adrénaline sur les interventions. Cet engagement m'a également permis de rencontrer de nouvelles personnes lors de mon arrivée à Bouvron.

Qu'on soit un homme ou une femme, tout le monde trouve sa place. Le plus simple est de venir à notre rencontre, nous répondrons à toutes vos questions avec plaisir. ”



**Agnès**

42 ans - 1 enfant  
Ingénieur méthodes et exploitation

“ Je me suis lancé il y a 15 ans et j'ai découvert dans cet engagement une vraie cohésion. J'ai vraiment le sentiment de me sentir utile et d'être disponible pour les autres. En plus, grâce à une convention avec mon employeur, j'ai la possibilité de me former quelques jours sur mon temps de travail et de bénéficier de retards à l'embauche suite aux interventions.

La vie de caserne fait partie intégrante de l'engagement. Ce qui est intéressant, c'est de pouvoir prendre des fonctions particulières.

Pour ma part, je suis président de l'Amicale. ”



**Corentin**

35 ans - 3 enfants  
Menuisier poseur

Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique  
ZAC de Gesvrine | 12, rue Arago BP 4309 | 44243 La Chapelle-sur-Erdre Cedex  
☎ 02 28 09 81 00 | 🌐 [www.sdis44.fr](http://www.sdis44.fr) | 📱 @SDIS44



## ► En bref Fonction publique



### Adoption du DUERP

Lors du conseil municipal du 10 mai 2023, les élus ont approuvé, à l'UNANIMITÉ, l'adoption du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels pour l'ensemble des agents de la collectivité. Ce document obligatoire a pour objectif une amélioration continue de la prévention des risques professionnels.



### Modification du Forfait Mobilité Durable

Par délibération du 10 mai 2023, le conseil municipal a approuvé, à l'UNANIMITÉ, la mise à jour du Forfait Mobilité Durable dont peuvent bénéficier les agents municipaux lors de leur déplacement domicile-travail à condition d'utiliser un moyen de mobilité douce (vélo, transport en commun, covoiturage...). Ainsi, à l'instar de ce qui est obligatoire dans les entreprises privées, les agents peuvent bénéficier d'un forfait pouvant aller jusqu'à 300 € par an.



### Modification du RIFSEEP

Le régime indemnitaire de la fonction publique – IFSE et CIA – a été modifié, à l'UNANIMITÉ, par délibération du conseil municipal du 10 mai 2023. L'objectif de cette modification était d'augmenter les plafonds de ce régime indemnitaire au profit des agents de la collectivité.



### Mise à disposition d'un agent communal au profit de la commune du Gâvre

La commune du Gâvre devant parer à une absence actuelle de sa secrétaire de mairie, a sollicité la commune de Bouvron pour une mise à disposition temporaire de son agent comptable. Avec l'accord de ce dernier, le conseil municipal du 5 juillet 2023 a donc autorisé, à l'UNANIMITÉ, la signature d'une convention de mise à disposition de cet agent de manière temporaire et pour 6 mois maximum.



### Création d'un poste d'accroissement temporaire d'activité

Afin d'assurer le tuilage entre la DGS, de retour de congé maternité, et le DGS contractuellement recruté pour la remplacer pendant cette période, le conseil municipal du 5 juillet 2023 a validé à l'UNANIMITÉ la création d'un poste d'accroissement temporaire d'activité. La transmission des dossiers a ainsi pu être assurée dans les meilleures conditions.



### Signature de la convention Risques Statutaires avec le Centre de gestion

La collectivité doit obligatoirement garantir ses agents contre les risques d'arrêt maladie, d'invalidité et de décès. Compte tenu des risques financiers importants, la commune a choisi de s'assurer pour couvrir les dépenses qui pourraient être coûteuses à la collectivité. Le conseil municipal du 5 juillet 2023 a donc approuvé, à l'UNANIMITÉ, la signature de la convention Risques Statutaires proposée par le Centre de Gestion 44.



### Modification du règlement intérieur de la commune

Compte tenu des évolutions réglementaires récentes, il était nécessaire de modifier les règles relatives aux périodes de travail des agents, à leurs amplitudes horaires ainsi qu'aux heures complémentaires et supplémentaires. Par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, le conseil municipal du 5 juillet 2023 a approuvé les modifications du règlement intérieur de la collectivité.

## ► 1<sup>re</sup> bougie pour France services et l'agence postale communale

Votre espace France services et votre agence postale communale ont ouvert leurs portes le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Les deux agents France services vous accueillent, du lundi au samedi, pour :

- Vous apporter un premier niveau d'information sur vos droits et devoirs, votre assurance retraite, vos droits sociaux...
- Vous accompagner dans vos démarches administratives avec l'administration, comme :
  - les démarches liées aux différentes aides financières de l'État pour la rénovation et la transition énergétique (chèque énergie, primes carburant, bonus vélo...)
  - la déclaration des biens immobiliers, nouvelle obligation déclarative des impôts (Gérer Mon Bien Immobilier)
- Vous accompagner dans vos démarches sur internet avec les différentes administrations publiques, comme :
  - les pré-demandes sur l'ANTS (cartes grises, carte d'identité, passeport),
  - la création de dossier pour la rénovation et transition énergétique (MaPrimeRénov)
  - la création de compte CAF, CPAM, Impôt, Pôle Emploi, Parcoursup, MSA, retraite...
  - les simulations d'aides diverses

Vos agents France services ont organisé des permanences et des conférences à l'occasion des **journées portes ouvertes**, qui se sont déroulées du **2 au 13 octobre 2023**.

Voici les différents rendez-vous qui ont été proposés :

- CARSAT : le jeudi 5 octobre 2023 de 10h à 11h45
- CPAM : le 10 octobre 2023 après-midi
- Impôts : permanence le 14 septembre de 9 à 12h **sur RDV** concernant l'impôt sur le revenu et permanence **sans RDV** le 5 décembre de 9h à 12h.

Un espace visioconférence équipé d'un ordinateur, d'une imprimante multifonction (copieur et scanner) et d'un téléphone, est également à votre disposition en accès libre.

Élodie DOUCET-Christine BOUCHET  
France services Bouvron  
21 rue Louis Guihot - 44130 BOUVRON  
09 72 55 67 54





## ► En bref

### **Garanties d'emprunt du Logis La Petite Forêt**

En 2020, la commune s'est portée garante des emprunts réalisés par la maison de retraite dans le cadre de ses travaux d'agrandissement. Il était nécessaire de modifier le cautionnement apporté par la collectivité afin de le rendre solidaire conformément à la demande de la banque prêteuse. Ainsi, le conseil municipal du 10 mai 2023 a approuvé, à la MAJORITÉ de 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, le cautionnement solidaire apporté au Logis La Petite Forêt.

### **Répartition du produit des amendes de police 2022**

L'attention de la municipalité a été attirée sur la vétusté du pont du Lieu-dit de la Maison Rouge. Afin de financer les travaux de remplacement des barrières existantes, les élus ont approuvé à l'UNANIMITÉ la demande de bénéfice de la répartition des amendes de police lors du conseil municipal du 10 mai 2023.

### **Cession d'un délaissé communal au Lieu-dit Le Châtel**

En présence d'un délaissé de voirie, les riverains ont sollicité la commune afin d'acquérir la parcelle jouxtant leur propriété. Lors du conseil municipal du 10 mai 2023, les élus ont approuvé à l'UNANIMITÉ la cession de ce délaissé pour un montant de 1080 €, soit 15 € du m<sup>2</sup>.

### **Bail commercial sur le local rue Louis Guihot**

Dans le cadre de l'installation d'une psychologue libérale, le conseil municipal a approuvé, à l'UNANIMITÉ, la conclusion d'un bail commercial sur le local de 26 m<sup>2</sup> situé rue Louis Guihot moyennant un loyer mensuel de 320 € HT.

### **Tirage au sort des jurés de cour d'assises**

Comme chaque année, une liste d'habitants doit être tirée au sort afin de siéger aux sessions d'assises. Ce tirage au sort a été effectué lors du conseil municipal du 10 mai 2023.

### **Désignation d'un référent déontologie**

Conformément à la réglementation en vigueur, le conseil municipal devait désigner un référent déontologue destiné à conseiller les élus sur les risques éventuels de conflits d'intérêts auxquels ils peuvent être confrontés dans le cadre de leur mandat. Le conseil municipal du 10 mai 2023 a donc désigné, à l'UNANIMITÉ, la liste de référents déontologues proposée par l'AMF 44.

### **Désignation de membres référents au Plan Communal de Sauvegarde**

Suite à un exercice du Plan Communal de Sauvegarde réalisé avec le concours du SDIS, il était recommandé de désigner des membres référents supplémentaires au PCS. Lors du conseil municipal du 5 juillet 2023, Messieurs SAMZUN et ROUILLE ont été désignés, à l'UNANIMITÉ, membres référents du PCS et Madame GASTARD membre suppléante au pilotage du pôle logistique.

## ► Libre expression de la minorité

En application de la loi "Décentralisation" du 27 février 2002, le magazine de Bouvron propose au groupe de la minorité un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui la constituent.

## ► ZOOM sur les travaux d'été des services techniques !

Juste avant l'été, vous avez pu observer que de nouveaux jeux étaient disponibles dans le Parc de la Minoterie pour le plus grand bonheur des tout-petits.

Pour les moins jeunes, le terrain de boules a eu droit à un rechargement en gravier et à de nouvelles délimitations, pour jouer au frais sous les arbres.

Les services techniques ont participé à l'installation et à l'agrandissement de la zone de jeu. On déplore cependant des dégradations qui ont déjà eu lieu.

Pour les plus grands, trois nouveaux bancs ont été installés pour permettre de s'asseoir et contempler la vie du parc.



Pour la Minothèque des poteaux bois ont trouvé leur place afin de sécuriser l'arrière-cours.



Pour nos moutons près d'Horizinc une nouvelle cabane a été construite afin de leur donner un abri lors des fortes chaleurs.



Pour les marcheurs, les services techniques ont nettoyé les chemins pédestres comme chaque année. Enfin, pour la qualité de l'eau, le filtre à apatite qui permet de filtrer le phosphate (javel...) a été désherbé. Très loin de la vision de désherbage d'un pot de fleurs, on a utilisé une pelle mécanique pour sortir les herbes arrachées manuellement par les agents sur une surface de 450 m<sup>2</sup>.

Les agents ont dû également reproduire l'opération au niveau du bassin tampon comme on peut le voir sur la photo ci-dessus.



## ► En bref



### **Déclassement d'un bâtiment communal**

L'ancienne école de filles de la commune était toujours affectée au domaine public communal alors qu'elle abrite désormais des logements sociaux. Dans la perspective de vendre ces logements à un bailleur social, il était nécessaire de déclasser le bâtiment. Par délibération du 5 juillet 2023, le conseil municipal a donc autorisé, à l'UNANIMITÉ, le déclassement de ce bâtiment afin qu'il rejoigne le domaine privé de la commune.



### **Autorisation d'occupation du domaine public par l'entreprise Tous en saut**

L'entreprise Tous en saut a sollicité la commune afin d'organiser une animation de 3 jours durant l'été dans la salle des sports et le parc de la Minoterie. Lors du conseil municipal du 5 juillet 2023, les élus municipaux ont approuvé, à l'UNANIMITÉ, l'occupation du domaine public communal à des fins commerciales moyennant une redevance de 500 € et le remboursement des coûts d'électricité.



### **Fixation du loyer pour un nouveau logement communal**

La rénovation du bâtiment de l'ancien Crédit Mutuel a permis la création d'un logement disponible à la location. Par délibération du 5 juillet 2023, le conseil municipal a fixé le montant du loyer de ce logement à 380 € TTC (+20 € de charges mensuelles).



### **Vente de deux logements communaux**

Les résidences des Marronniers et Platanes, actuellement propriété du domaine privé communal, nécessitaient une logistique de gestion importante pour la commune (impayés, travaux d'entretien, etc.). De plus, des travaux de rénovation énergétique étaient rendus nécessaires entraînant des coûts financiers importants pour la collectivité. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal du 5 juillet 2023 a autorisé, à la MAJORITÉ de 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, la cession des deux bâtiments à VILOGIA, bailleur social, pour un montant de 790 000 €. Cette cession des bâtiments n'a aucune incidence sur les baux d'habitation en cours des habitants des deux résidences.



## ► En bref



### **Subvention au CCAS de la commune**

Le conseil municipal du 5 juillet 2023 a approuvé, à l'UNANIMITÉ, l'octroi d'une subvention annuelle de 13 600 € au Centre Communal d'Action Sociale de BOUVRON. Pour rappel, le budget du CCAS est des-

tiné à financer l'augmentation des aides sociales aux bouvronnais dans le besoin, le repas des aînés ainsi que le versement de subventions aux associations à visée sociale.

## ► Déploiement de la fibre : pensez à élaguer !

Les riverains ont l'obligation d'entretenir arbres et haies afin de permettre au déploiement de la fibre en aérien de se réaliser dans de bonnes conditions.

### Élaguer pour faciliter le déploiement de la fibre optique

L'installation de la fibre optique s'appuie autant que possible sur les infrastructures existantes. En souterrain, le tirage de câbles passe par les fourreaux déjà enfouis. En aérien, l'installation s'appuie sur les poteaux téléphoniques et, de temps en temps, électriques.

#### Pourquoi élaguer ?

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux. Dans le cas des supports appartenant à Orange, identifiables par une étiquette bleue ou jaune posée sur le poteau, la fibre optique sera installée en général au sommet du poteau, avec ou sans réhausse selon la configuration. Dans le cas des supports gérés par Enedis, la fibre sera installée sous la ligne électrique à des hauteurs

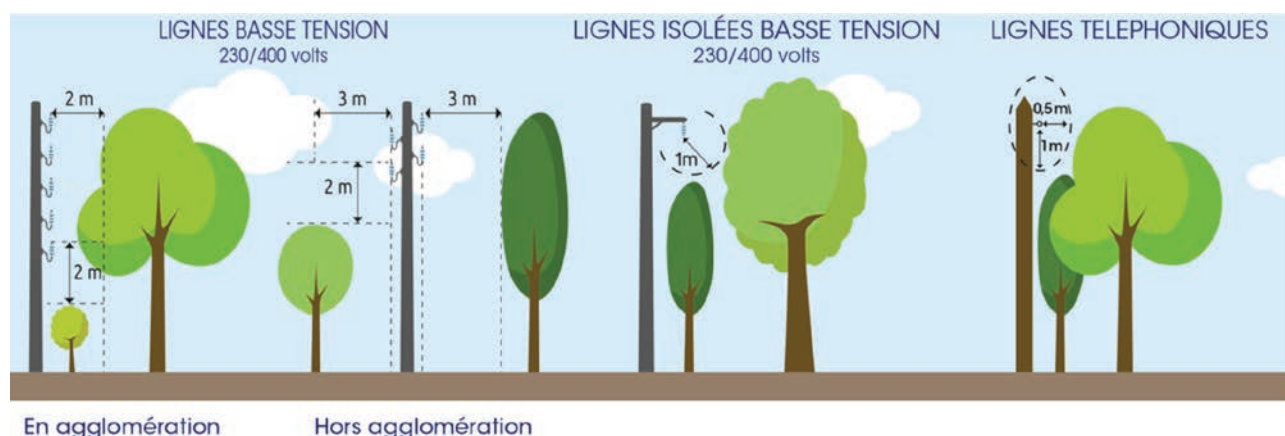
comprises entre 4 et 6 mètres selon la localisation. Ce cas sera néanmoins limité.

#### Qui doit élaguer ?

Si les plantations sont implantées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation, alors conformément à l'article L.51 du Code des Postes et Communications Électroniques (CPCE), **il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, de l'agriculteur ou leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien** des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage. Ces travaux doivent être réalisés régulièrement afin de prévenir tout dommage aux réseaux.

**Attention : À défaut d'élagage, le déploiement de la fibre optique sur la commune peut être repoussé pour tous les riverains.**

### Quelles sont les distances à respecter ?



#### Quand élaguer ?

Les travaux d'élagage sont à réaliser régulièrement, sans attendre le démarrage du déploiement de la fibre. Ils doivent être exécutés **de septembre à mars**, c'est-à-dire en sève descendante et en dehors des

périodes de reproduction des oiseaux. L'élagage doit respecter une gestion durable des haies qui occupent des fonctions importantes pour l'agriculture, les paysages, la qualité de l'eau, la biodiversité, etc.

## Quelles sont les règles à respecter ?

L'accomplissement de l'élagage doit respecter les consignes et règles de sécurité suivantes :

- Vous avez la possibilité de procéder à l'élagage par vous-même ou de faire appel à un professionnel en cas de situation dangereuse et/ou complexe.
- Les chantiers avec empiètement sur le domaine public devront être autorisés par le Maire, par un arrêté de circulation et seront signalés selon la réglementation en vigueur.
- Pour des raisons de sécurité, liées notamment à l'état de conservation de la ligne, il est formellement interdit de monter sur tous types de poteaux,

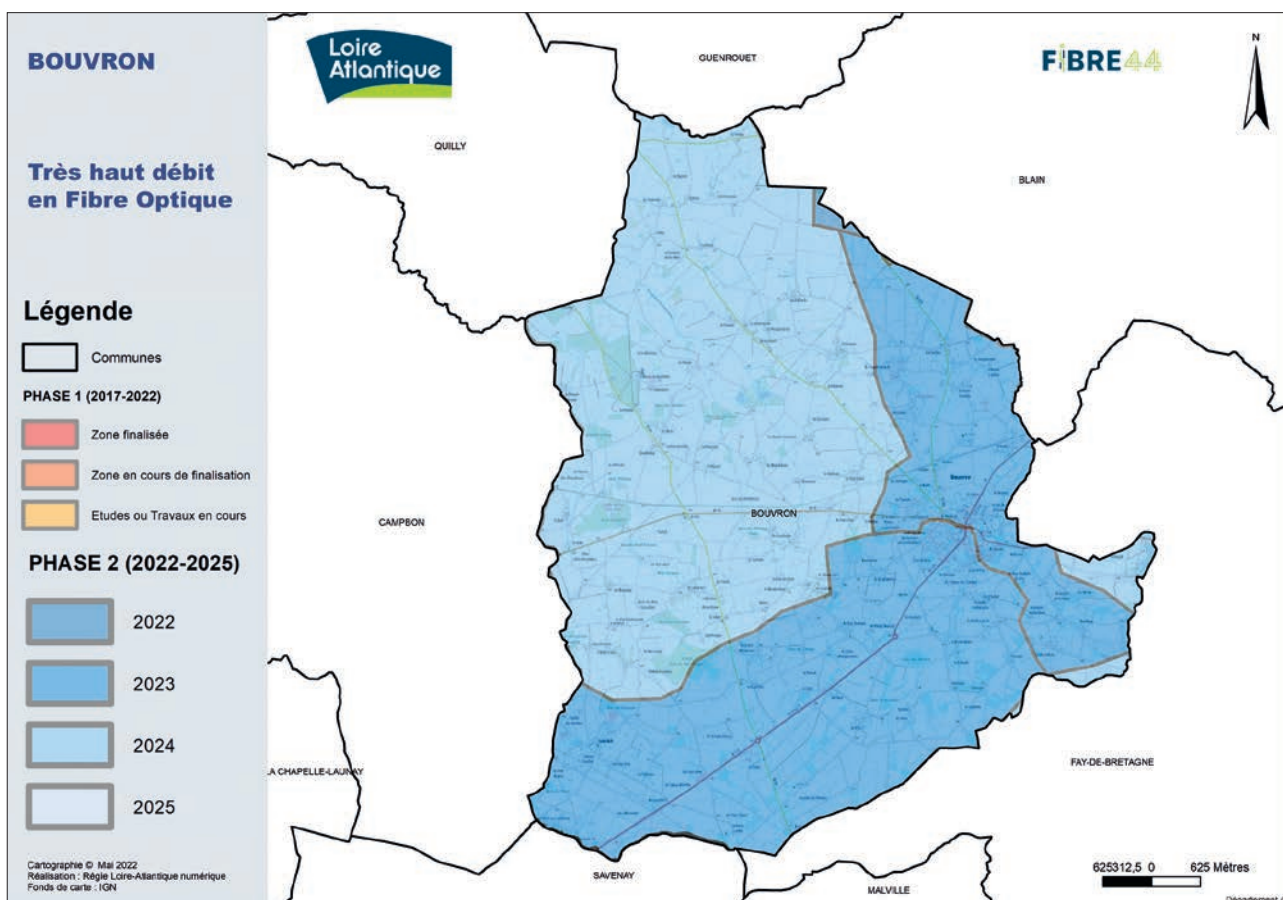
quel que soit le réseau. Les travaux en hauteur doivent être exécutés avec des moyens d'accès adaptés (nacelle, échafaudage...).

- En cas de déplacement, détérioration, dégradation, vous vous exposez à la mise en cause de votre responsabilité civile par l'opérateur exploitant, Orange, voire de votre responsabilité pénale, dans l'hypothèse où des dommages seraient causés aux câbles télécoms (article 1240 et suivants du Code civil et article L65 du code des postes et des communications électroniques qui fixe une amende de 1 500 € par câble endommagé).

## Êtes-vous raccordable à la fibre ?

L'installation de la fibre se poursuit sur la commune et toutes les données du déploiement du réseau Fibre sont actualisées de manière hebdomadaire.

**Pour connaître le statut de votre logement et savoir si vous pouvez être raccordable à la fibre, rendez-vous sur <https://numerique.loire-atlantique.fr/44/>**



## ► Réaménagement du centre-bourg

### Demande de classement de l'îlot Datin aux Monuments Historiques

Lors de sa séance du 20 juin 2023, la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture a examiné la demande de protection au titre des monuments historiques pour le logis de Boisjourdan à Bouvron. La commune de Bouvron était représentée par son Maire et le Premier adjoint. **La commission a émis un avis défavorable** (voir courrier de la Préfecture).

Cet avis met fin à une période compliquée pour les élus de la majorité car teintée de propos haineux et parfois d'attaques personnelles. Ce qu'il faut retenir : réseaux sociaux, presse, animateur de télévision, associations bretonnes, etc., se sont mobilisés pour tenter de contrer le projet d'aménagement du centre-bourg. Cela a parfois permis des débats intéressants, a forcé à questionner les prises de décision, mais surtout a renforcé l'idée que les élus se doivent de servir l'intérêt collectif, pour le plus grand nombre de ses habitants.

Une étude scientifique et rigoureuse de la part de la DRAC a pu être menée lors de la commission, servant à éclairer le préfet dans sa décision. Le château pour certains, le manoir pour d'autres, etc., est en réalité qualifié de bâti médiéval qui ne fait pas l'objet d'un intérêt particulier et donc surmédiatisé :

**La commission a ainsi pu indiquer :** « un manque d'intégrité des vestiges de ce logis très partiellement conservé (la moitié d'une pièce au premier étage et d'un comble) ainsi que son faible intérêt architectural au regard du corpus concerné » (c'est-à-dire au regard des bâtis médiévaux existants dans l'Ouest de la France).

Au cours de cette séance très riche sur le plan pédagogique, illustrée par un exposé « scientifique » sur notamment l'histoire de Pierre Raboceau, secrétaire du duc de Bretagne François II et propriétaire présumé du logis médiéval, il en ressort qu'aucune certitude n'émerge sur le fait que ce personnage a séjourné dans ce bâti, étant propriétaire de deux logements sur la commune de Bouvron.

Cependant on peut savoir, si on étudie l'histoire d'une manière sérieuse, que ce personnage n'a pas été irréprochable sur le plan de l'éthique de par sa fonction. Il a notamment été condamné par la justice de l'époque pour des malversations financières le concernant et des soupçons de favoritisme quant à la distribution de postes importants pour les membres de sa famille. Bref, un portrait peu éloquent dont la



commune ne peut pas vraiment se gargariser. Ce qui fait dire à la commission régionale d'une manière courtoise :

**La commission :** « L'intérêt historique n'a pas paru suffisant pour emporter la conviction des membres de la Commission compétente »

Pour terminer, il est fait remarquer que la commune a évoqué l'idée de conserver le linteau de la cheminée qui d'ailleurs interpelle les chercheurs (DRAC, INRAP) tant par son côté démesuré par rapport à la surface de la pièce que par des anomalies de symétrie (et questionne donc si ce linteau n'a pas été rapporté ultérieurement dans la pièce). Cette possibilité retenue depuis le début du projet est donc souhaitée par cette commission.

**La commission :** « Toutefois comme vous [le Maire de Bouvron] l'avez évoqué en séance, il me paraît nécessaire d'envisager la dépose de la cheminée de la pièce du premier étage et son remontage dans le cadre d'un projet à définir. »

Les élus attendent donc des spécialistes du patrimoine à l'échelon communal qu'ils soient force de proposition quant à la mise en avant de ce linteau de cheminée et des éléments qui ressortiront des fouilles archéologiques.

21 JUIL. 2023



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale des affaires culturelles**

Nantes, le **18 JUIL. 2023**

Affaire suivie par : Marc Le Bourhis  
Directeur régional des affaires culturelles  
Tél : 02 40 14 23 08 n° 628  
Mél : secretariat-de-direction.pays-de-la-loire@culture.gouv.fr

RAR

Monsieur le Maire,

Lors de sa séance du 20 juin 2023, la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture a examiné la demande de protection au titre des Monuments historiques pour le logis de Boisjourdan à BOUVRON (Loire-Atlantique).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la commission a émis un avis défavorable à une mesure de protection en application du code du patrimoine, considérant le manque d'intégrité des vestiges de ce logis très partiellement conservé (la moitié d'une pièce au premier étage et d'un comble), ainsi que son faible intérêt architectural au regard du corpus concerné. L'intérêt historique n'a pas paru suffisant pour emporter la conviction des membres de la commission compétente.

Suivant cet avis, j'ai décidé de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

Toutefois, comme vous l'avez évoqué en séance, il me paraît nécessaire d'envisager la dépose de la cheminée de la pièce au premier étage et son remontage dans le cadre d'un projet à définir.

Tout recours à l'encontre de la présente décision pourra être porté dans un délai de deux mois suivant sa notification devant le Tribunal Administratif de NANTES, 6 allée de l'Île-Gloriette CS 24111 44041 Nantes Cedex (téléphone : 02 55 10 10 02 ; courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr).

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Emmanuel VAN BRACKEL  
Maire de Bouvron  
12 rue Louis Guihot  
44130 BOUVRON

  
Fabrice RIGOULET-ROZE

Mél : crmh.pays-de-la-loire@culture.gouv.fr

DRAC des Pays de la Loire, 1 rue Stanislas Baudry – BP 63518 - 44035 NANTES Cedex 1



## Avancées sur le réaménagement des espaces publics

La maîtrise d'œuvre des espaces publics a été sélectionnée au printemps dernier. Elle est chargée de dessiner les plans définitifs des espaces publics sur un périmètre élargi autour de la place de l'Abbé Corbillé. Deux réunions ont eu lieu les 13 et 14 juin dernier avec les membres du comité consultatif Cadre de Vie, des commerçants, des élus et des jeunes, afin d'analyser les premières propositions concernant le réaménagement du centre-bourg autour de deux axes : les mobilités et les usages. De nombreuses propositions en sont ressorties, comme une zone de jeu sur la place, des points d'eau, des

plantations au niveau des façades, la suppression des feux tricolores, l'aménagement et la mise en visibilité du parking à côté du coworking, des revêtements perméables (en particulier pour le stationnement), la possibilité d'accueillir des événements sur la place (estrade ? kiosque ?).

En septembre, une réunion avec les riverains de la place a eu lieu et a permis d'échanger sur les problématiques de stationnement, d'usages, de giration des camions. **Une réunion publique aura lieu le 6 novembre** afin de présenter à l'ensemble des habitants les orientations retenues.

### LES PROCHAINES ÉTAPES





## ► Le conseil municipal des enfants fête le bonheur !

Le 8 juillet dernier, les jeunes élus du conseil municipal des enfants concrétisaient l'un des projets de l'année : convier tous les habitants, petits et grands, à une grande fête dans le parc de la Minoterie !

### Historique du projet

Les derniers élus du CME avaient à cœur de développer un projet événementiel qui fasse se réunir les habitants après la période de la crise sanitaire. Avec l'aide d'Adeline et des élus, ils ont travaillé durant de nombreux mois pour concrétiser cette journée, placée sous le signe du bonheur... Élaboration du programme, choix des prestataires, de la date et des horaires, et confection de la signalétique de la fête jusqu'à l'organisation et le discours le jour J.

### Des jeux au programme

Les élus souhaitaient une journée où les enfants puissent venir avec leur famille et se retrouver dans le parc de la Minoterie. Quoi de mieux que la pre-



mière journée des vacances scolaires pour se retrouver autour d'activités qu'ils ont voulu ludiques : laser tag, escape game, château gonflable, malles de jeu, et jeux de société, suivis d'une soirée Loup Garou !

### Du partage et de la convivialité

Les élus du CME ont invité les habitants autour d'un goûter partagé. Ils souhaitaient également que les participants puissent se restaurer durant la journée : glacier et pizzaiolo, ainsi que le bar tenu par l'association La Minothèque ont rencontré un franc succès pour les plaisirs de tous !



## ► Un super été à l'ALSH !

Comme chaque année, l'équipe d'animation avait concocté un savoureux programme d'activités pour les vacances des enfants bouvronnais ! Hélène, Karine, Eloïse, Noa, Tristan et Philippine étaient aux commandes des activités proposées en juillet. Sophie, Laëtitia, Karine, Noa et Philippine ont animé le programme du mois d'août !

### JUILLET

#### Vacances, j'oublie tout !

Au cours de la première semaine de vacances scolaires, nous avons fait plusieurs défis et nous avons commencé une fresque sur le thème de la plage et de la mer. Nous avons résolu l'escape Game de la Minoterie et trouvé le trésor en trouvant les chiffres des cadenas. Nous avons également préparé des gaufres pendant la semaine.

#### La nature fantastique !

Sur les deux dernières semaines du mois de juillet, nous avons passé une journée avec les pokémons (fresque, masques et un panneau passe-tête). Nous avons réalisé plusieurs bricolages sur le thème des légendes et du fantastique (couronnes, fée...)

Les - de 6 ans : Nous avons fait un inter-centre avec les centres de loisirs de La Chevallerai et de Blain. Plusieurs ateliers étaient organisés : land'art, épreuves sportives, jeu de détective, mini-golf...

Les + de 6 ans : nous avons pu participer à des jeux de musique et de danse et créé notre danse de l'été ! Nous sommes allés à Legendia Parc, nous avons pu voir des spectacles, des animaux et même la maison du père Noël !

#### Mini-camp des grands du 24 au 28 juillet

Malgré le temps pluvieux, les jeunes ont passé un bon séjour avec Tempo et les jeunes de La Chevallerai et Blain.

Plusieurs activités étaient proposées : parc aquatique, baignade, biathlon, ainsi que le jeu de rôle Sagamore.



## AOÛT

### La clef des champs

Nous avons pu décorer le centre de loisirs avec des bricolages en rapport avec la ferme, les animaux et la nature. Nous avons fait des jeux collectifs et des sculptures en pâte à dur. Nous sommes allés également à l'armoire à jeux. Un endroit où il n'y a que des jeux en bois intérieur ou extérieur! Nous avons également préparé des crêpes.

L'animateur numérique de Tempo est venu avec une borne d'arcade et des jeux de sport (foot, basket) et le « Just Dance ».

### Mini-camp des plus jeunes du 21 au 23 août

Nous sommes partis 3 jours dans une ferme en immersion avec les animaux de la ferme et de la

forêt. Nous avons visité le domaine ainsi que leur forêt privatisée. Nous avons pu en apprendre davantage sur les cochons d'Inde, les lapins, les poules, les ânes, les moutons et les cochons.

Nous avons fini le mini camp en beauté avec une chasse aux trésors avec des énigmes à retrouver par rapport aux autres activités. Nous avons pu également faire des parties de cache-cache dans la forêt et des grands jeux.

### Atelier Graff pour les plus grands

Nous avons réfléchi avec Manu, le graffeur, autour du thème des droits des enfants. À partir de nos débats, nous avons graffé sur le mur extérieur de la salle plurivalente. Nous avons réalisé des panneaux avec des planètes dessus



## ► Une nouvelle rentrée scolaire dans les écoles !

Le 4 septembre dernier, les écoliers bouvronnais ont retrouvé le chemin de l'école. Une journée toujours très attendue par les familles et les équipes éducatives... Cette année scolaire marque une belle augmentation du nombre d'enfants scolarisés sur la commune puisque ce sont 390 élèves (contre 371 l'année dernière) qui ont rejoint les rangs des deux écoles.

### La rentrée des classes en chiffres

À l'école privée Saint Sauveur, ce sont **140 élèves**, dont 54 répartis sur 2 classes maternelles et 86 répartis sur 4 classes élémentaires, qui ont fait leur rentrée. À l'école publique Félix Leclerc, **250 écoliers** (91 maternels et 159 élémentaires) font leur rentrée cette année, répartis sur 10 classes dont 3 classes maternelles, 6 classes élémentaires et 1 classe de PS-CP.

Une nouvelle enseignante, Mélissa HERVOCHE, rejoint l'équipe éducative de l'école Saint Sauveur et assurera la classe de MS-GS. Deux nouvelles enseignantes, Charline AMELINE et Solène PASCAU arrivent sur les classes de cycle 3 à l'école publique ainsi qu'un nouveau service civique, Erevann GUILLEMIN.

**Une très belle année scolaire aux élèves et aux équipes éducatives !**



### Venue exceptionnelle du député Jean-Claude RAUX



Le député de circonscription, Jean-Claude RAUX, nous a fait l'honneur de se joindre à nous lors de la rentrée des classes à l'école Félix Leclerc. Le Directeur de l'école, Thierry PAITEL, et le Maire, Emmanuel VAN BRACKEL, se sont joints à lui pour le traditionnel discours de rentrée.

Alerté l'année passée sur les difficultés relatives aux recrutements des AESH sur la commune, le député a souhaité partager la rentrée scolaire avec les écoliers de Bouvron. **Cette année, 3 AESH sont présentes sur l'école publique pour accompagner les élèves notifiés par la MDPH, soit une personne de plus que l'année dernière pour le même nombre d'enfants.**

### Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025

Pour les enfants nés en 2021, les inscriptions pour leur rentrée en Petite Section à l'école publique Félix Leclerc se feront **à partir du lundi 8 janvier 2024**. Voici la liste des documents nécessaires à toute nouvelle inscription :

- Copie de la carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile
- Document attestant des vaccinations obligatoires de l'enfant (copie des pages du carnet de santé)
- Le cas échéant, demande de dérogation validée par votre mairie si vous résidez sur une commune extérieure

Contactez Florence Galbrun, Responsable Service Enfance : [enfance@bouvron.eu](mailto:enfance@bouvron.eu)  
ou 02 40 69 56 72 ou 06 30 05 48 12



## ► En bref

### RESTAURATION SCOLAIRE de l'école publique Félix Leclerc

Afin de se mettre en conformité avec les règles de concurrence, la gestion de la restauration scolaire nécessitait la passation d'un marché conformément aux règles de la commande publique. Le marché de service de la restauration scolaire a été attribué à l'association Les Petits Palais, qui proposait déjà par le passé les repas bio, locaux et de qualité du restaurant scolaire de l'école publique. Cette nouvelle organisation, essentiellement administrative, a nécessité quelques délibérations du conseil municipal.

#### Adoption du règlement intérieur du temps méridien

Suite à l'attribution du marché public de restauration scolaire à l'association des Petits Palais, une réorganisation du temps méridien était rendue nécessaire. Par délibération du conseil municipal du 5 juillet 2023, le règlement intérieur du temps méridien a été approuvé à l'UNANIMITÉ.

#### Modification des règlements intérieurs de l'ALSH et du périscolaire

Les modifications liées à la réorganisation de la restauration scolaire nécessitaient également une modification du règlement intérieur de l'ALSH et du service périscolaire concernant le prix des repas, goûters et petits-déjeuners. Le prix de ces repas ne figure plus dans les règlements mais est fixé par une délibération spécifique du conseil municipal. **En outre, les règles fixées concernant les réservations durant les vacances scolaires l'année passée nécessitaient davantage de souplesse pour les familles. Alors qu'elles étaient intégralement facturées, les annulations de ces réservations sont désormais possibles uniquement par mail à [alsh@bouvron.eu](mailto:alsh@bouvron.eu) et entraînent une pénalité proportionnelle à la date de l'annulation.** Les élus ont donc approuvé, à l'UNANIMITÉ, les modifications des règlements intérieurs de l'ALSH et du service périscolaire par délibérations du conseil municipal du 5 juillet 2023.

**Retrouvez tous les règlements intérieurs sur le Portail Famille ou sur le site internet de la commune : [bouvron.eu](http://bouvron.eu)**

#### Adoption de la tarification sociale pour les repas scolaires à 1 €

La reprise de la facturation des repas au restaurant scolaire par la mairie a permis d'étudier la possibilité de mettre en place une tarification sociale subventionnée par l'État. Ainsi, à compter de la rentrée scolaire 2023-2024, **chaque repas proposé aux familles dont**

**le quotient familial est inférieur à 1000 sera facturé 1 €, moyennant le versement d'une subvention de 3 € par l'État.** Cette tarification sociale, qui pourra bénéficier à un tiers des élèves fréquentant le restaurant scolaire, a été adoptée, à l'UNANIMITÉ, lors du conseil municipal du 5 juillet 2023.

#### Adoption des tarifs des repas au restaurant scolaire et à l'ALSH

Compte tenu de la passation du marché de restauration scolaire mais également de l'inflation concernant les denrées alimentaires, le conseil municipal du 5 juillet 2023 a adopté une nouvelle tarification des repas proposés.

Ainsi, les repas du restaurant scolaire sont facturés comme suit à compter de rentrée scolaire :

| Quotient Familial | coût du repas          |
|-------------------|------------------------|
| 0 à 1000          | 1 €                    |
| de 1000 à 1379    | entre 3,61 € et 4 €    |
| de 1380 à 1685    | entre 4 € et 4,50 €    |
| de 1686 à 2660    | entre 4,50 € et 4,90 € |
| à partir de 2660  | 4,90 €                 |

Le repas de l'accueil de loisirs, non éligible à la tarification sociale, passe de 3,30 € à 4 €. Le goûter et le petit-déjeuner du service périscolaire sont facturés à 0,88 € contre 0,70 € l'année passée.

#### Modification de la régie de recettes au Pôle Enfance

Afin d'intégrer que la facturation des familles est désormais à la charge de la collectivité, il convenait de modifier la régie du Pôle Enfance afin d'y intégrer la facturation des repas sur le temps scolaire. Cette modification de la régie a été validée, à l'UNANIMITÉ, par délibération du conseil municipal du 5 juillet 2023.

**Pour les familles, cela reste le principal changement : une seule facture est désormais émise par la mairie à la fois pour les réservations des services périscolaire et de l'accueil de loisirs mais également pour les repas pris au restaurant scolaire de l'école publique.**

#### Signature d'une convention de financement des séjours inter-centre

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) adopté à l'échelle intercommunale, des séjours inter-centre sont proposés aux enfants des 4 communes. Afin de faciliter l'organisation de ces séjours, le conseil municipal du 5 juillet 2023 a autorisé, à l'UNANIMITÉ,

la signature d'une convention permettant l'avance des frais par la commune de Blain et le remboursement proportionnel des autres communes au prorata du nombre d'enfants participants dans chaque collectivité.

## ► La Minothèque

### Rejoignez l'association !

Vous pouvez devenir bénévole toute l'année ! Pour faire de l'accueil, donner vos idées, monter un projet spécifique...

- Soit en rejoignant une commission permanente: fonctionnement général/bibliothèque/ludothèque/aménagement
- Soit une commission ponctuelle liée à un événement, par exemple, l'organisation du Printemps des poètes ou de la soirée soupe et conte.

Plus de renseignements auprès d'Adeline ou de l'accueil.

### Connaissez-vous nos RDV réguliers ?

Notre programme est différent d'un mois à l'autre puisqu'il est réalisé à partir de vos idées, vos envies et compétences à partager ! Néanmoins, depuis 4 ans, des RDV sont devenus « réguliers ». N'hésitez pas à y participer, ils sont tous ouverts !

- **LES MINO'LECTURES :** les lectures pour les tout-petits (tous les mois) accompagnés de leur assistante maternelle, parent, ou grand-parent...
- **LA PELOTE DE LIVRES :** groupe de partage de lectures coup de cœur (une fois par trimestre en moyenne). Les échanges sont spontanés, tout type de livre peut y être présenté (Polar, roman, poésie, BD, livres de recettes...)
- **LES RANDONNÉES :** plusieurs fois par an. Pour découvrir les chemins du coin, se rencontrer en toute convivialité.
- **LES TROCS DE PLANTES :** deux fois par an (printemps/automne)
- **LES APRÈS-MIDI et SOIRÉES JEUX** (une fois par trimestre en moyenne)
- **LES ATELIERS CRÉATIFS PARENTS ENFANTS** (notamment avec le CSC Tempo)
- **LA SOIRÉE SOUPE ET CONTE :** une fois par an en octobre. Une soupe collective est cuisinée et préparée sur place, puis des conteurs animent la soirée.
- **LE GROUPE D'ÉCHANGES ZÉRO DÉCHET :** tous les deux mois. L'objectif est de partager, ou de venir chercher des recettes, trucs et astuces pour réduire ses déchets. Un thème par soirée est défini.

### Aménagement

Durant le 1<sup>er</sup> semestre, la commission aménagement a réfléchi aux ajustements à réaliser pour mieux vous recevoir et rendre le tiers-lieu plus convivial !

Nous avons profité de l'été pour apporter quelques changements.

- **Espace jeunesse :** L'association Les z'arts a investi les lieux au mois d'août pour peindre un bel arbre avec de charmants occupants sur les murs. Ce petit coin chaleureux sera décoré au fil des saisons et au gré des ateliers créatifs.

Un très grand merci à Muriel et Marie-Renée pour la qualité de leur travail.

Deux petits bancs ont été installés pour multiplier les assises et permettre aux enfants de bouquiner tranquillement.



- **Espace tisanderie/convivialité :** la commission a souhaité une nouvelle disposition plus pratique et permettant de gagner de la place. Grâce à Christian, notre super bénévole bricoleur, la nouvelle tisanderie est opérationnelle. Venez la tester !



- **De nouvelles assises** ont été ajoutées pour vous permettre de vous poser confortablement et de passer du temps à lire, discuter... Les bénévoles d'accueil bénéficient aussi de nouvelles chaises de bureau.
- **Extérieur** : les premiers meubles en palette ont été créés, des tourets ajoutés [d'ailleurs un des deux est parti se balader, nous aimerions bien qu'il revienne]...La rampe d'accès au container est réalisée. Ce n'est que le début, le projet est toujours en cours et les aménagements se font petit à petit. Le container lui aussi va bénéficier d'aménagements intérieurs.

## Coup de cœur lecture par Coline

Spécial Mangas (conseillés à partir de 12 ans) À retrouver à la Minothèque

### Horimiya de HERO et Daisuke Hagiwara (série en 16 tomes)

Une série pour un public adolescent sur les thèmes de l'amour, l'amitié et slice of life. Tout semble opposer Kyôko Hori à Izumi Miyamura lorsqu'ils sont à l'école. Hori est belle et populaire tandis que Miyamura est sombre et distant. Pourtant le destin ne semble pas l'entendre de cette oreille : en ramenant innocemment chez lui le petit frère de Hori qui avait trébuché, nos héros font chacun la connaissance de l'autre "eux", celui qui n'existe qu'en dehors de l'école.

Dans chaque tome humour, bonne humeur et quiproquos.



### Les carnets de l'apothicaire de Huyga Natsu (série en cours : 11 tomes)

Une série qui nous entraîne dans des enquêtes au sein du Japon impérial. À 17 ans, Mao Mao a une vie compliquée. Formée dès son jeune âge par un apothicaire du quartier des plaisirs, elle se retrouve enlevée et vendue comme servante dans le quartier des femmes du palais impérial! Afin de survivre dans cette prison de luxe grouillant de complots et de basses manœuvres, la jeune fille tente de cacher ses connaissances pour se fondre dans la masse.

Mais, quand les morts suspects de princes nouveau-nés mettent la cour en émoi, sa passion pour les poisons prend le dessus. Elle observe, enquête... et trouve la solution! En voulant bien faire, la voilà repérée... Jinshi, haut fonctionnaire aussi beau que calculateur, devine son talent et la promet à une favorite de l'empereur. Au beau milieu de ce nid de serpents, le moindre faux pas peut lui être fatal.



## ► En bref

### Adoption de la convention de partenariat dans le cadre de la mise en réseaux des bibliothèques

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, Pays de Blain Communauté souhaite mettre en place la mise en réseau des bibliothèques dont le but est de favoriser la lecture publique et de permettre à chaque habitant un accès facilité à un plus grand nombre

d'ouvrages et de ressources documentaires. Afin d'organiser cette mise en réseau, le conseil municipal du 10 mai 2023 a approuvé, à l'UNANIMITÉ, la signature d'une convention de partenariat.

en conseil  
Municipal  
VOTÉ



CREDIT PHOTO CLAUDE THEOLLE

## ► Un lancement de saison culturelle réussi pour une saison 2023/2024 haute en couleurs !

À commencer par la couverture de notre plaquette culturelle 2023/2024 : inspirée des couleurs de l'une des futures vaches réalisées par les artistes Philippe Sidot et Charlotte Carsin et installées sur le rond-point de Bellevue, elle donne le ton de la programmation !

Lancement de saison haut en couleurs dans le parc de la Minoterie devant la fresque dessinée par René Brink cet été : l'artiste **Ludivine Kacou** et ses trois musiciens ont littéralement conquis le public venu en nombre pour ce 1<sup>er</sup> RDV Off des RDV de l'Erdre !



CREDIT PHOTO THIERRY JOIGNY

Tout au long de l'année, vous découvrirez de nombreux spectacles, tous aussi différents les uns que les autres mais aussi des RDV incontournables, tels que le festival **Celtomania** qui s'arrête aussi bien sûr à Horizinc avec le groupe **Green Lads!** **Le Théâtre de l'entracte**, avec **Comme un roman**, nous aura aussi séduits le 1<sup>er</sup> octobre dans le cadre de la Semaine Bleue !

**Dépayement** assuré avec un voyage au Maroc et **Samir Aouad trio** le 25 novembre, précédé le 18 novembre par une rencontre autour du oud, instrument aux sonorités proches de celles de la guitare, très répandu dans les pays arabes notamment. Cette rencontre sera suivie d'un apéro partagé !

**Dépayement** aussi avec le lendemain 26 novembre, de la danse contemporaine et une superbe mise en



CREDIT PHOTO MAIRIE DE BOUVRON

scène mélangeant danse et vidéos avec la **Cie 1.2.3.4.** et son spectacle « Déconnecté » ! Et faites-vous plaisir : il y a un tarif « pass » pour les 2 spectacles !

**Dépayement** encore avec une pièce de théâtre, une fois n'est pas coutume, le 4 février avec la **Cie Décal'comédies** : une version humoristique des 3 mousquetaires à découvrir !

**Dépayement** encore et encore avec **l'Orchestre Symphonique de Saint-Nazaire** et ses 60 musiciens que nous aurons le plaisir de retrouver !

**Dépayement** certain avec le Tablier bleu dans le cadre du Printemps des Poètes : une interprétation intimiste autour du livre de Martine Laffon par la **Cie Rouge Sardine**.

Et dernier **dépayement** de la saison, avec un second RDV humoristique dans le cadre de la fête de la Musique : t'as vu c'que t'écoutes ? Rien que le titre nous convie à venir découvrir **Sapritch** !

Vous l'aurez remarqué : tout est fait pour passer de bons moments, sans forcément avoir besoin d'aller loin, avec des tarifs étudiés au plus juste pour pouvoir en profiter en famille : l'entrée des spectacles municipaux est gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans et les étudiants, les titulaires de la carte d'adulte handicapé et les demandeurs d'emploi bénéficient du tarif réduit.

**Nous vous attendons nombreux : belle saison à tous !**

## ► Rucher municipal : le temps de la récolte est venu

C'est la deuxième saison qui s'achève pour nos bénévoles.

Cette année fut synonyme de nouveautés puisque nos apiculteurs amateurs ont procédé pour la première fois à une division de ruche, c'est-à-dire faire naître une deuxième colonie à partir d'une colonie souche. Cette opération a fonctionné permettant de retrouver 3 ruches actives en début de saison (un essaim n'avait pas survécu à l'hiver).

Le rucher municipal s'est également agrandi puisque grâce à la vigilance des citoyens, nous avons pu récupérer des essaims sauvages. Le rucher compte désormais 5 ruches.

Enfin c'est en août que nous avons récolté le miel. Ce n'est pas moins de 22 kg qui ont été mis en pot et qui seront offerts à chaque célébration de mariage ou parrainage civil ainsi qu'aux cuisiniers des écoles et de la maison de retraite.



Apiculteur novice ou aguerri, vous souhaitez prendre part à ce projet, contactez Caroline Gastard par mail – [caroline.gastard@bouvron.eu](mailto:caroline.gastard@bouvron.eu) ou par téléphone au 02 40 56 32 18.



## ► En bref

### Signature de la convention de partenariat dans le cadre de la mise en place d'un composteur collectif

Dans l'objectif de mettre en place un composteur collectif à La Minothèque, le conseil municipal a approuvé, à l'UNANIMITÉ, la signature d'une convention de partenariat.

Pour toute personne intéressée par le compostage collectif, rapprochez-vous d'Adeline à La Minothèque !

### Enquête publique sur l'unité de méthanisation de Saint-Herblain

Dans le cadre de l'enquête publique, toutes les communes impactées par le projet de l'installation de la Centrale Biométhane des Bords de Loire devaient se prononcer. Lors du conseil municipal du 10 mai 2023, et compte tenu des incertitudes de l'impact du projet notamment sur la qualité de l'eau, les élus ont rendu un avis défavorable par 0 voix POUR, 10 voix CONTRE et 12 ABSTENTIONS.

en conseil  
MUNICIPAL  
VOTÉ



Aurore

Pierre

# BOUVRON ZD

## Objectif zéro carbone

compost



Karim

Rose



On peut les mettre au composteur Mamy !



Ah ! Mais vous avez un composteur maintenant ! Vous le mettez où ? sur le balcon ?



Non, il y a un composteur collectif près de chez nous maintenant !



Je me demande quand même si c'est une bonne idée en ville : ça risque d'attirer les rats, les mouches et puis gare aux mauvaises odeurs !



Mon garçon, j'ai un compost chez moi depuis longtemps et je n'ai pas plus de rats que mes voisins qui n'ont pas de compost. Sache que s'il y a des rats dans un compost, c'est qu'ils étaient là avant !



Pour ça et pour éviter les odeurs, il y a quelques règles simples à suivre :



Retourner régulièrement son compost pour que les rats ne s'installent pas dedans.



On peut aussi grillager le bas et le sol pour éviter qu'ils n'y rentrent et qu'ils ne rentrent par les galeries souterraines.



Le fait de brasser régulièrement le compost évitera les mauvaises odeurs.



Pour éviter les insectes volants ( mouches, moucheron ), éviter de laisser des aliments sucrés sur le dessus. Dans ce cas, recouvrir avec un peu de matière sèche ( de la tonte par exemple ).



Dis donc Mamy, tu es calée sur le sujet !

Oui j'a participé à un atelier pour bien comprendre comment ça fonctionne et comme ça je peux expliquer aux autres comment faire.

Que vous soyez en appartement ou en maison, le compostage sera obligatoire dès le **1er janvier 2024**.

Dans un jardin, dans un compost collectif, dans la cuisine ou sur le balcon : il faudra que tous les Français utilisent un composteur. Les collectivités vous aideront à mettre en œuvre cette loi, par exemple en proposant la mise à disposition de composteurs, individuels ou collectifs.

## ► Les haies, aussi belles qu'ESSENTIELLES!

Pour l'air, l'eau, la terre, et toute la biodiversité...

Protégeons les haies existantes et plantons des essences locales qui contribueront à maintenir des milieux riches et résilients.

Cette liste validée auprès d'experts botanistes, vous présente les nombreuses essences d'arbres et d'arbustes qui font partie du patrimoine naturel de Bouvron et quelques-unes de celles qu'il faut éviter.



Pour vos plantations choisissez des plants issus de pieds sauvages locaux et à défaut vous pouvez laisser quelques années la haie se constituer d'elle-même...

Essences préconisées dans le cadre de la plantation de haies bocagères, bénéfiques à l'écosystème bouvronnais et à la biodiversité locale (essences indigènes).

Arbres (H) : développement important avec le temps (>10 m)

Arbustes (B) : développement compris entre 1 et 10 m

Alternance préconisée: ... H-B-B-B-H-B-B-B-H...

| Nom Commun                        | Nom Scientifique                             | Arbres | Arbustes |
|-----------------------------------|--|--------|----------|
| Ajonc d'Europe                    | Ulex europaeus                               |        | X        |
| Ajonc nain                        | Ulex minor Roth                              |        | X        |
| Alisier torminal                  | Sorbus torminalis                            | X      |          |
| Aubépine                          | Crataegus monogyna                           |        | X        |
| Aulne glutineux                   | Alnus glutinosa                              | X      |          |
| Bouleau pubescent                 | Betula pubescens                             | X      |          |
| Bouleau verruqueux                | Betula pendula                               | X      |          |
| Bourdaïne                         | Frangula Alnus                               |        | X        |
| Charme commun                     | Carpinus betulus                             | X      |          |
| Châtaignier                       | Castanea sativa                              | X      |          |
| Chêne pédonculé                   | Quercus robur                                | X      |          |
| Chêne tauzin                      | Quercus pyrenaica                            | X      |          |
| Chêne vert                        | Quercus ilex                                 | X      |          |
| Cormier                           | Sorbus domestica                             | X      |          |
| Églantier                         | Rosa canina                                  |        | X        |
| Érable champêtre                  | Acer campestre                               | X      |          |
| Frêne élevé                       | Fraxinus excelsior                           | X      |          |
| Fusain d'Europe                   | Euonymus europaeus                           |        | X        |
| Genêt à balais                    | Cytisus scoparius                            |        | X        |
| Houx                              | Ilex Aquifolium                              |        | X        |
| Merisier                          | Prunus avium                                 | X      |          |
| Néflier                           | Mespilus germanica                           |        | X        |
| Noisetier                         | Corylus avellana                             |        | X        |
| Orme champêtre                    | Ulmus minor                                  | X      |          |
| Orme lisse                        | Ulmus laevis                                 | X      |          |
| Peuplier tremble                  | Populus tremula                              | X      |          |
| Poirier à feuille de cœur         | Pyrus cordata                                |        | X        |
| Poirier franc                     | Pyrus pyraeaster                             | X      |          |
| Poirier sauvage                   | Pyrus communis                               | X      |          |
| Pommier sauvage                   | Malus sylvestris                             | X      |          |
| Prunellier                        | Prunus spinosa                               |        | X        |
| Saule à feuille étroite / Rampant | Salix repens L. subs.repens / rosmarinifolia |        | X        |
| Saule roux                        | Salix atrocinerea                            | X      |          |
| Sureau noir                       | Sambucus nigra                               |        | X        |
| Troène commun                     | Ligustrum vulgare                            |        | X        |

Essences interdites ou fortement déconseillées à la plantation car considérées comme Espèces Exotiques Envahissantes\* sur le territoire du Massif armoricain (source : Conservatoire Botanique National de Brest). Liste non exhaustive

| Nom Commun                            | Nom Scientifique      |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Laurier palme                         | Prunus laurocerasus   |
| Robinier faux-acacia                  | Robinia pseudoacacia  |
| Buddleia de David (arbre à papillons) | Buddleia davidii      |
| Erable negundo                        | Acer negundo          |
| Ailante glanduleux                    | Ailanthus altissima   |
| Cerisier tardif                       | Prunus serotina       |
| Mahonia faux-houx                     | Berberis aquifolium   |
| Rhododendron des parcs                | Rhododendron ponticum |

La majorité des espèces de la famille du Bambou (Bambuseae) sont à considérer invasives.

\*Espèce Exotique Envahissante (EEE)

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce introduite par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle, et qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales.



Laurier palme

Robinier faux-acacia



Buddleia de David (arbre à papillons)

Mahonia faux-houx

**Vous avez des questions ? atlasbio@bouvron.eu**

## ► Une nouvelle professionnelle s'implante sur la commune

### Vanessa Guesdon, psychologue

Depuis le mois de juillet, notre commune accueille désormais une psychologue. Vanessa Guesdon s'est en effet installée au 17 rue Louis Guihot, dans le local anciennement occupé par l'entreprise O2. Praticienne dans des établissements de type Foyer d'Accueil Médicalisé ou ESAT, Vanessa Guesdon exerce aussi en libéral dans son cabinet où elle accueille les enfants, les adolescents, les adultes et les couples.

Les consultations ont lieu **sur rendez-vous** le mercredi, un jeudi sur deux et le vendredi.

3 façons de prendre RDV :

- Tél. 0782458913
- via le site <https://perfactive.fr/vanessa-guesdon/book>
- en flashant ce QRcode



## ► Un nouveau commerçant sur le marché !

Depuis le printemps dernier, La Boutique des Épices est présente chaque jeudi sur le marché. Passionné à la recherche de produits fins et savoureux, Christian Espinasse propose olives et tapenades, une grande variété d'épices et de poivres rares, des fruits secs et à coque ainsi que des nougats. Pour cette rentrée, il ajoute désormais à son offre du thé bio et des légumineuses. Chasseurs d'arômes et créateur de goûts, il aime faire ses mélanges lui-même ! Retrouvez aussi La Boutique des Épices sur [laboutiquedesepices.fr](http://laboutiquedesepices.fr) – Tél. 0641151994

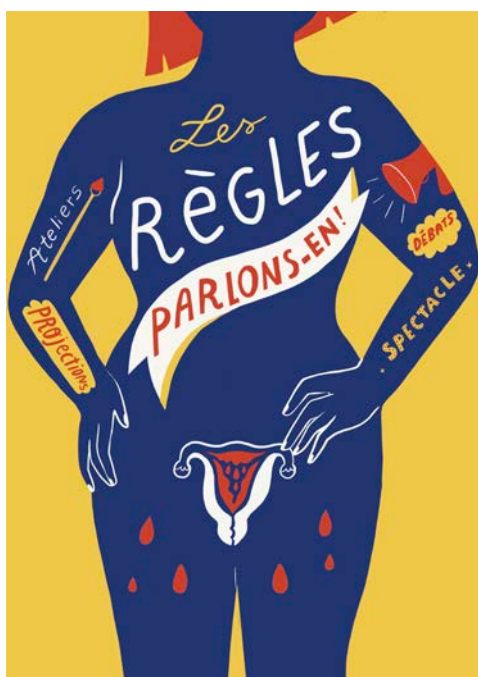


*Retrouvez les commerçants sur votre marché Place de La Minoterie tous les jeudis matin :  
La charcuterie Cossard, La passion du fruit – vente de fruits et légumes,  
La Poissonnerie de M. Pourtaud et La Fromagerie des Rochettes.*

## ► Suivez les « règles »... du jeu

Parce que les règles, c'est un sujet à la fois sérieux et drôle, et parce qu'un cheval, c'est toujours pratique. Du 22 octobre au 12 novembre 2023, à l'initiative du Département de Loire-Atlantique, de nombreuses animations pour lever le tabou des règles seront proposées, sur tout le territoire de la délégation de Châteaubriant : des ciné-débats et des conférences, des ateliers de modelage, des ateliers couture pour fabriquer des protections menstruelles lavables, des sensibilisations à l'école, des conseils pratiques...

### La commune de Bouvron vous propose une animation « Les règles du jeu ».



Un temps de jeu proposé aux adolescents et aux adultes pour aborder de manière ludique et décomplexée la thématique des règles et du rapport au corps. Un échange avec une intervenante sage-femme suivra l'animation. Pour l'occasion, livres et bandes-dessinées seront disponibles à La Minothèque.

**RDV à la Minothèque vendredi 10 novembre de 18h00 à 19h30 – Animation gratuite dès 8 ans.**

D'autre part, durant cette période d'animations, 3 représentations de Chattologie sont prévues.

Il s'agit d'une conférence humoristique qui aborde avec beaucoup d'humour et de pédagogie la question des règles et des croyances autour du sexe féminin :

- **mardi 7 novembre** au cinéma Émeraude à Chateaubriant
- **mercredi 8 novembre** à la salle du Nord de Guéméné-Penfao
- **jeudi 9 novembre** à la salle du Mil'lieu à La Grigonnais

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre place (à partir de 12 ans – Entrée gratuite) :

► **CHÂTEAUBRIANT**

<https://my.weezevent.com/spectacle-chattologie>

► **GUÉMÉNÉ-PENFAO**

<https://my.weezevent.com/spectacle-chattologie-1>

► **LA GRIGONNAIS**

<https://my.weezevent.com/spectacle-chattologie-2>

Chattologie s'adresse à tou-te-s : quadras curieux, ados angoissé-es, mamies révoltées, couples, frangines, cousins, futures mères et futures pas-mères, voisines, boulangers : ce sujet vous concerne que vous soyez doté-e d'un utérus, d'un pénis, ou d'une trottinette électrique.

**Venez, ensemble on va mieux se comprendre et pourquoi pas poser une briquette vers un monde meilleur.**



## ► Projet transport solidaire

Vous souhaitez participer à une action citoyenne et solidaire ?

Le projet de Transport Solidaire va se concrétiser en janvier 2024.

**Une rencontre d'information aura lieu lundi 20 novembre à 18h30 en Mairie.**

Contact pour toute question : [sabine.baillergeausteffen@bouvron.eu](mailto:sabine.baillergeausteffen@bouvron.eu)

## ► Faites passer la culture !!!

Par le CCAS, une aide financière de 50 € est possible pour soutenir l'inscription à une activité culturelle ou artistique d'un plus grand nombre d'enfants.

**Pour en bénéficier, il faut être âgé de 6 à 15 ans, résider sur la commune de Bouvron, avoir un quotient familial inférieur ou égal à 850 et être inscrit à une activité culturelle ou artistique sur la commune ou en dehors de la commune si cette dernière n'est pas dispensée sur Bouvron.**

Des pièces administratives justificatives seront demandées lors de la constitution du dossier et à déposer au CCAS pour l'attribution définitive de l'aide financière. **Le dossier devra être déposé avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023.**

L'ensemble de ces informations sont disponibles sur le site bouvron.eu et à l'accueil de la mairie.

## ► Retour sur la première édition du dispositif Argent de poche

**La mairie de Bouvron a mis en place le dispositif argent de poche pour permettre à des jeunes bouvronnais de 16 à 18 ans d'effectuer des missions de proximité au sein de leur commune. Ce dispositif a été validé à l'UNANIMITÉ en conseil municipal le 5 juillet 2023.**

Malo, Alyssa, Oléane, Manon, Mewenn, Zoé et Élixa ont participé à ce dispositif sur le mois de juillet. En contrepartie de leur investissement sur 5 matinées, les participants ont perçu une gratification de 15 € par demi-journée.

Les jeunes sont intervenus par binôme pour effectuer les missions suivantes :

- Vérification des jeux de société et des puzzles à l'accueil de loisirs
- Inventaire des livres et remise à jour de la signalétique à la Minothèque
- Propreté urbaine et entretien des espaces verts
- Classement et mise à jour des données administratives

**Voici quelques retours d'expérience sur ce dispositif :**

**Paroles de certains agents :**

*« La jeune a contribué à la sécurisation du fichier adresse postale dans le bourg. Cela permet de fiabiliser les données qui participent à différents usages : GPS, fibre, secours... Investie, elle a pris la mesure de la rigueur nécessaire à ce dossier. »*

Service urbanisme

*« Les jeunes ont participé à la réorganisation de quelques rayonnages de livres et mis à jour la signalétique. Cela permet d'améliorer l'espace bibliothèque en offrant plus de lisibilité aux lecteurs. »*

La Minothèque

*« L'accueil des deux jeunes nous a été une grande aide pour nous afin de terminer l'inventaire des jeux que nous avons commencé. Ce qui permet aux enfants d'identifier les jeux complets et incomplets. »*

Le service enfance

**Paroles de certains jeunes :**

*« Ça nous a permis de comprendre le classement et le rangement des livres. »*

Manon et Oléane

*« Nous avons découvert le travail au service technique. Nous avons utilisé de nouveaux outils. Et nous avons eu le sentiment de se sentir utiles. »*

Zoé et Mewenn

*« Ça m'a permis de manipuler l'ordinateur. Je me suis sentie plus à l'aise avec le logiciel Excel en fin de semaine »*

Élixa





Créée il y a 50 ans et 1<sup>re</sup> association d'aide à domicile de Loire-Atlantique, l'ADAR44 se concentre sur un public fragile : personnes âgées, en situation de handicap et /ou fragilisées par la maladie. Intervenant auprès de 12 000 personnes, l'ADAR44 emploie 1 400 salariés et s'ef-



force d'apporter une qualité de vie au travail : **formation, équilibre « vie pro-perso », travail en équipe...** Vous souhaitez rejoindre un employeur engagé ? L'association recherche des employé(e)s à domicile et des auxiliaires de vie sur votre commune et ses alentours.

Pour plus d'information :  
recrutement@adar44.com  
ou 02 40 16 90 04

## ► L'ADMR de Guenrouët, une association active au service de tous.



Présente depuis plus de cinquante ans sur St-Gildas-des-Bois, Guenrouët, Ste-Anne-sur-Brivet, Quilly, Campbon et Bouvron, l'ADMR, premier réseau Associatif National de Service à la Personne, aide les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les familles

à faire face aux difficultés quotidiennes, à préserver leur autonomie et proposer des services d'aides aux aidants.

L'ADMR de Guenrouët, c'est une association dynamique de 9 bénévoles qui emploie 15 salariées d'intervention pour accompagner 150 bénéficiaires.

### Des services adaptés aux besoins de chacun

Ouvert à tous, l'ADMR apporte des prestations répondant aux plans d'aides élaborés et financés par le

Conseil départemental, les caisses de retraites, les mutuelles et la CAF.

### Des professionnels et des bénévoles engagés

Afin de garantir un service de qualité, les professionnelles ont suivi près de 160 heures de formation cette année pour se perfectionner ou intervenir sur des besoins spécifiques (maladie d'Alzheimer, soins palliatifs...). Nous recrutons régulièrement et nous sommes à votre écoute pour rejoindre l'ADMR.

Vous partagez nos valeurs (Proximité, respect, solidarité, réciprocité, universalité...)? N'hésitez pas à intégrer l'équipe des bénévoles pour une solidarité de proximité pour tous.

Contactez-nous au 06 65 90 82 11 / 02 40 85 25 76  
ou par mail [admrguenrouet@orange.fr](mailto:admrguenrouet@orange.fr)

Plus d'information sur :  
<https://www.admr44.org/> ou <https://www.admr.org/>

## ► ATRE

Entreprise engagée dans l'accompagnement des personnes qui cherchent un emploi, nous faisons de la mise à disposition de personnel pour les particuliers et les professionnels pour répondre à un besoin précis sur des secteurs variés.

### Dans les faits, de quoi s'agit-il ?

Vous êtes un professionnel et vous avez besoin d'un agent d'entretien des locaux, d'un agent d'entretien des espaces verts, ou d'un manutentionnaire ?

Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'aide pour l'entretien de votre jardin ou de votre maison,

pour des petits travaux de bricolage ou encore évacuer vos encombrants ?

Notre personnel qualifié s'en charge de manière ponctuelle ou régulière. Aucun engagement requis, vous payez à la mission de travail.

Curieux d'en savoir plus ? Contactez-nous.  
ATRE, acteur de l'économie locale, sociale et solidaire.  
Tél. 02 40 79 19 88 - [accueil@atre44.com](mailto:accueil@atre44.com)



## ► Parents des P'tits Félix

Le 18 septembre dernier s'est déroulée l'Assemblée Générale des Parents des P'tits Félix. Ce fut l'occasion de présenter aux nouveaux parents l'association, les projets réalisés sur l'année scolaire 2022-2023 (Boum des enfants, Vide Grenier, Fête de l'école (en partenariat avec les Petits Palais et l'Amicale laïque), ainsi que nos futurs projets (Vide Armoire et Soirée QUIZZ).

### Tout ça pour quoi ?

Comme tous les ans, l'association a organisé le goûter de Noël pour tous les enfants de l'école Félix Leclerc. Nous avons également subventionné les sorties scolaires de fin d'année des maternelles à Tropical Park et celles des CM à Planète Sauvage et à la Vallée des Korrigans.

### Comment participer à l'aventure ?

Nul besoin d'avoir une grande disponibilité pour intégrer l'équipe, même comme bénévoles lors de nos événements (nous communiquons régulièrement sur notre page Facebook et sur celle de Vivre à Bouvron) !



Venez nous faire part de votre expérience et de vos idées pour faire perdurer ces beaux moments !

N'hésitez pas également à nous contacter à [assoppf@gmail.com](mailto:assoppf@gmail.com)

### Prochains rendez-vous :

- Vide Armoire à Horizinc le 22 octobre 2023
- Boum des enfants à Horizinc le 26 novembre 2023
- Vide Grenier à la Minoterie le 4 mai 2024

## ► OGE C



Retour sur l'évènement qui clôturait l'année scolaire, la Fête de l'école ! Elle a remporté un franc succès, avec un temps magnifique et de beaux spectacles préparés par les enfants et les enseignantes. Nous avons profité de l'été pour effectuer une remise en beauté des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 et faire quelques rafraîchissements dans la cour. Les élèves étaient heureux de se retrouver le jour de la rentrée, nous leur souhaitons une belle année scolaire et souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles. Le thème de projet pédagogique a été dévoilé aux

enfants, c'est naturellement qu'il porte sur les jeux olympiques. Des activités et sorties découleront de ce thème annuel en lien avec d'autres écoles du réseau.

Quelques dates à retenir de nos prochaines manifestations :

- **Marché d'automne : 14 octobre 2023**
- **En attendant Noël + Concours de belote : 25 novembre 2023.**

Vous souhaitez inscrire votre enfant ? Profitez de la Porte Ouverte qui aura lieu le samedi matin 16 décembre 2023 pour visiter l'école et faire votre dossier d'inscription.

Contactez la directrice, Clotilde Beslé-Retours, au 02 40 56 33 78 ou par email : [ec.bouvron.st-sauveur@ec44.fr](mailto:ec.bouvron.st-sauveur@ec44.fr).

**Nous avons toujours besoin de bras pour nous aider, nos portes sont ouvertes aux volontaires qui sont prêts à aider sur l'organisation des événements et pourquoi pas intégrer la belle équipe de l'Ogec !**

## ► Cantilène

L'association CANTILENE, après avoir fêté ses 40 ans en janvier dernier, reprend ses activités pour la nouvelle saison 2023-2024.

Le chœur SAM'CHANTE a débuté le samedi 23 septembre de 14 heures à 19 heures pour 10 séances. Chaque trimestre, un chef de chœur différent

entraîne les nombreux choristes dans des répertoires polyphoniques divers, utilisant des méthodes d'apprentissage variées.

**L'un des chœurs VOCAL'SONS ou PLURIELLES sera en concert avec un chœur invité à HORIZINC le 20 janvier 2024 : retenez dès à présent la date !**

## ► Dés'Luminatis

Nous sommes heureux de vous accueillir afin de partager notre amour de l'univers ludique ! Du jeu de société, au jeu de cartes à collectionner (Magic, Lorcana, Flesh and Blood) en passant par le wargame et le jeu de rôle, nous sommes ouverts pour vous faire découvrir tous ces univers qui nous passionnent.

Nous organisons aussi régulièrement des événements : événement Lorcana, tournois sur 1 ou 2 jours de Warhammer 40 000 ou Age of Sigmar sur des tables magnifiques.

Nos prochains événements : participation aux Ludinox de Savenay sur les pôles Wargame, Peinture et Jeu de rôle, un tournoi Warhammer 40 000 prochainement, ainsi que des événements sur Lorcana et Magic the Gathering.



**Pour rappel, retrouvez-nous les mercredis soir des semaines paires, de 19 h 00 à 23 h 00, et les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches de chaque mois, de 10 h 00 à 18 h 00, à la maison des associations.**

## ► Détente et loisirs

En juin 2023, 49 adhérents du Club Génération Mouvement ont pris la direction des Vosges pour un séjour à Plainfaing. Une semaine bien remplie au

cours de laquelle nous avons pu visiter une Scierie à l'ancienne. Puis chez le dernier sabotier de la région, démonstration des principales étapes pour réaliser une paire de sabots et direction Strasbourg et son incontournable cathédrale sans oublier la dégustation du célèbre vin d'Alsace. Le lendemain, promenade en bateau sur le lac de Gérardmer, célèbre station climatique. Enfin promenade à Kaiserberg et Riquewihr, classé parmi les plus beaux villages de France. Retour vers Bouvron, enchantés et prêts à repartir découvrir une autre région de France.



## ► Cat'harsis

L'association Cat'harsis organisait son 8<sup>e</sup> événement sur la commune de Bouvron depuis sa création en 2016. Pour la première fois, elle a investi le parc de la Minoterie pendant deux jours de fête.

Âgés de 25 à 30 ans, les membres de l'association ont rassemblé une cinquantaine de bénévoles sur le week-end pour les aider à tenir le bar, préparer les repas, tenir les stands de jeux ou encore la billetterie. Les événements de Cat'harsis sont toujours inter-générationnels, ils rassemblent des familles, des jeunes et des moins jeunes, qui se retrouvent autour des différentes activités mises en place. Cette année, il y avait deux nouveautés : un karaoké en libre-accès et un blind-test animé par l'un des membres de l'association. La programmation musicale était comme à



son habitude éclectique et a permis de mélanger les générations. Le marché de créateurs et créatrices a également eu un grand succès, ainsi que les nombreux jeux en bois installés pour l'occasion. Enfin, Cat'harsis met un point d'honneur à proposer des repas entièrement faits maison avec des produits bio et locaux pour la grande majorité.

Au total, près de 800 personnes ont fait le déplacement.

## ► ITI TEMPO est sur le marché de Bouvron tous les jeudis !



Chaque jeudi, sur le marché, le Centre Socio Culturel Tempo est présent avec son camion ITI (comme iti nérance).

**Geoffrey, conseiller numérique continue de venir et d'apporter son aide gratuite**

**aux habitants. Ses compétences en numérique et en informatique facilitent notre quotidien. Il peut également accompagner dans des démarches administratives en complémentarité avec France services.**

Aussi, l'expérimentation de la présence de l'assistante sociale de l'EDS (Espace Départemental des Solidarités de Blain) une semaine sur deux est recon-

duite jusqu'en juin 2024. Cette intervention précieuse permet aux bouvronnais de bénéficier de conseils, d'orientation ou d'accompagnement (accéder à leurs droits, faire aboutir leurs démarches administratives...) dans différentes étapes de la vie.

Le camion ITI Tempo dispose d'un espace de confidentialité. Des permanences sont assurées dans les différentes communes du Pays de Blain Communauté (Le Gâvre, Blain, La Chevallerais).

Retrouvez les dates et les horaires en mairie, à France Services ou en vous rapprochant de Geoffrey lors de ses présences sur le marché ou au 02 40 87 12 58 ou encore sur [csctempo.fr](http://csctempo.fr)

Nous remercions les acteurs engagés dans cette aide à l'accès au droit et au numérique et nous nous félicitons de cette proximité.

## ► La Minote aux RDV de l'Erdre

Plusieurs musiciens et bénévoles de La Minote, la section musique de l'Amicale Laïque de Bouvron, ont participé aux RDV de l'Erdre. Il s'agit d'un festival qui se déploie sur les rives de l'Erdre et du Canal et qui est soutenu par la Communauté de Communes. Depuis le début de l'été, des musiciens de Bouvron et de Blain se sont réunis, autour du musicien professionnel Geoffroy Tamisier, pour préparer cet événement et jouer ensemble un morceau commun. Mardi

29 août, le concert qui avait lieu au port de Blain a réuni plusieurs centaines de spectateurs. Une belle expérience pour les musiciens de La Minote qui ont participé à cet événement. L'occasion aussi pour les bénévoles des deux associations de se retrouver autour de la tenue du bar.



## ► Bouvron patrimoine

Les Chantiers du patrimoine - Première édition 2023 Dans la continuité du projet Inventaire, et en partenariat avec la délégation de Loire-Atlantique de Maisons Paysannes de France, Bouvron Patrimoine présente la première édition des Chantiers du patrimoine. Cycle de travaux d'entretien et de restauration des patrimoines locaux (fours, puits, croix, fontaines...), ces chantiers s'organisent sur plusieurs samedis et sont accessibles à tous, jeunes et moins jeunes, professionnels et particuliers, passionnés et amateurs du patrimoine. Depuis le printemps 2023, une dizaine de sites a été nettoyée et entretenue.

Vous souhaitez aider à l'entretien et à la restauration d'un patrimoine le temps d'une après-midi, d'une heure ou durant plusieurs chantiers et apporter vos



idées? Inscrivez-vous à la lettre d'information de Bouvron Patrimoine pour recevoir le programme de cette première édition 2023 et pour rester informé des événements du projet.

Infos et programmation des chantiers sur le site web de Bouvron Patrimoine.

Site web : [bouvronpatrimoine.wixsite.com/siteweb](http://bouvronpatrimoine.wixsite.com/siteweb)

Mail : [bouvron.patrimoine@gmail.com](mailto:bouvron.patrimoine@gmail.com)

Réseaux sociaux : Instagram, Facebook, Twitter

## ► Investissements municipaux pour la vie associative

La commune a investi cette année dans l'achat de nouveaux abris pour le club de football (FCFB) et pour l'achat d'un nouveau praticable pour la salle de gym. Voici le montant des investissements :

Tapis de gym : 9 555,60€

Abri de touche : 4 225 €



## ► Une belle matinée pour le forum des associations !

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le forum des associations s'est tenu dans le parc de la Minoterie le samedi 2 septembre dernier.

L'occasion d'accueillir les nouveaux habitants de la commune autour d'un petit-déjeuner et pour tous de s'inscrire aux différentes activités associatives proposées sur la commune ! Le temps également de se croiser et d'échanger en cette rentrée.



## ► En bref

### Octroi des subventions annuelles aux associations

Comme chaque année, le Comité consultatif Vie associative étudie les demandes de subvention effectuées par les associations du territoire. Par délibération du 5 juillet

2023, le conseil municipal a validé, à l'UNANIMITÉ, les propositions d'octroi de subventions aux associations pour un montant total de 11 562 € pour l'année 2023.

en conseil  
VOTÉ  
Municipal

## ► Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

### 2023

|            |                     |
|------------|---------------------|
| 13 mars    | Paola LEGRAND       |
| 23 mars    | Samuel PIERRE       |
| 2 avril    | Emy LAUNAY          |
| 6 avril    | Maëlle FLEURY COURT |
| 14 avril   | Mara PETROZZANI     |
| 3 mai      | Cléo CHAIX          |
| 4 mai      | Simon CARRÉ HOUCKE  |
| 4 mai      | Bastien POUPART     |
| 13 juin    | Lyla GUILLERMOUX    |
| 20 juin    | Éléonore GRIMAUD    |
| 30 juin    | Nina SORIN          |
| 8 juillet  | Thaïs MULLER        |
| 19 juillet | Clarisse MALABRE    |
| 26 juillet | Charlie GUEGAN      |
| 22 juillet | Loukas BOUCHET      |

## ► Décès

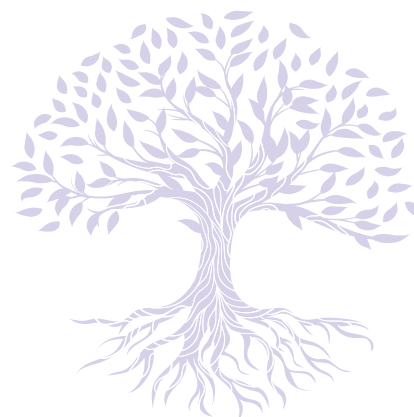
Toutes nos sincères condoléances  
aux familles de :

### 2023

|            |                                     |
|------------|-------------------------------------|
| 11 avril   | Bernard PERRIER                     |
| 16 avril   | Xavier LEMARIÉ                      |
| 20 avril   | Odile PINEAU épouse BREDELOUX       |
| 27 avril   | Marguerite SOURGET veuve GUINÉ      |
| 30 avril   | Denise HENRI épouse DELOGET         |
| 2 juin     | Isyana PICOT                        |
| 8 juin     | Sébastien GUITTON                   |
| 8 juin     | Claude DENIAUD épouse BUGEL         |
| 21 juin    | Géraldine LE ROCH épouse GOURAUD    |
| 7 juillet  | Anne-Françoise RENAUD-DAVID         |
| 9 juillet  | Guy BARBIER                         |
| 25 juillet | Pierre CAUCHOIS                     |
| 29 juillet | Anne-Marie JOUSSEAUME épouse JAULIN |

## ► Mariages 2023 - Toutes nos félicitations à :

|            |  |
|------------|--|
| 19 mai     | Gérard LOISON et Yvette SAUVAGE          |
| 19 mai     | Armelle MARBOUTIN et Benjamin MAILLARD   |
| 27 mai     | Kévin VIAUD et Wendy GUÉMENÉ             |
| 8 juin     | Mathilde ORAIN et Freddy VIAUD           |
| 22 juillet | Patrice DEBOISVILLIERS et Céline TEILLAY |



# Calendrier des manifestations 2023

## OCTOBRE

|             |   |
|-------------|---|
| Jeudi 19    | Municipalité - <b>La Grande Lessive</b> - Place de la Minoterie |
| Dimanche 22 | PPF - <b>Vide armoire</b> - HORIZINC                            |
| Dimanche 29 | Generations'Castor - <b>Balade Moto</b> - Repas - HORIZINC      |

## NOVEMBRE

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Samedi 4                     | ACCA - <b>Concours St Hubert</b> - HORIZINC                                   |
| Mardi 7                      | Club Retraite et Loisirs - <b>Belote</b> - HORIZINC                           |
| Samedi 11                    | Municipalité - <b>Cérémonie commémorative</b> - Monument aux morts            |
| Ven. 10 et sam.11            | FCFB - <b>Lotos</b> - HORIZINC  |
| Ven. 10, sam.11<br>et dim.12 | Allegrias - <b>Silence ça tourne</b> - HORIZINC                               |
| Vendredi 17                  | BSA - <b>Assemblée Générale</b> - Blé Noir                                    |
| Samedi 25                    | Municipalité - <b>Casablanca Samir Aouad Trio</b> - HORIZINC                  |
| Samedi 25                    | OGECE - Ecole St Sauveur - <b>En attendant Noël</b> - HORIZINC                |
| Dimanche 26                  | Municipalité - <b>Deconnecté Cie 1.2.3.4</b> - HORIZINC                       |
| Dimanche 26                  | PPF - <b>Boum enfants</b> - HORIZINC  |
| Sam. 25 et dim. 26           | Des'luminatis - <b>Tournois sur Warhammer40.000</b> - Maison des Associations |

## DÉCEMBRE

|             |   |
|-------------|---|
| Samedi 2    | Amicale Laique - <b>Marché de Noël</b> - HORIZINC                             |
| Dimanche 3  | Tennis - <b>Loto</b> - HORIZINC   |
| Dimanche 10 | Gym - <b>Loto</b> - HORIZINC  |
| Mardi 12    | Municipalité - <b>Nekolo, Nouvelle Graine (pour les scolaires)</b> - HORIZINC |
| Vendredi 15 | Detente et Loisirs - <b>Bûche de Noël</b> - HORIZINC                          |

N'hésitez pas à consulter l'agenda sur le site internet de la mairie : [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)

La Municipalité convie l'ensemble des bouvronnais à  
une **RÉUNION PUBLIQUE sur le réaménagement du centre-bourg**  
qui se tiendra : **Le 6 novembre 2023 à 19h30**  
**Salle culturelle HORIZINC**  
Nous vous attendons nombreux !